

1^{er} JUIN 2011

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE ST-ADELPHE
M.R.C. DE MÉKINAC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
1^{er} JUIN 2011, À 18h30
ORDRE DU JOUR**

Ouverture de l'assemblée

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - AVIS DE MOTION (projet de règlement concernant une modification au règlement de zonage numéro 2009-253, et ayant pour objet d'autoriser à la grille des spécifications de la zone agricole 6 Aa, les habitations bi-familiales, tri-familiales et quadri-familiales)
- 3 - VARIA
- 4 - Période de questions
- 5 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général / Sec.-trésorier

1^{er} JUIN 2011

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le premier jour de juin de l'an 2011, à 18h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents Madame la conseillère Anne-Marie Denis, Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 18h50.

2011-06-120

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. le conseiller Louis-Marc Trudel qu'à une séance subséquente, il sera présenté un projet de règlement ayant trait à une modification au règlement de zonage numéro 2009-253, et ayant pour objet d'autoriser à la grille des

spécifications de la zone agricole 6Aa les habitations bi-familiales, tri-familiales et quadri-familiales.

2011-06-121

Levée de l'assemblée à 18 h56

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. gén., Sec.-trésorier
